
Dossier d'inscription Move & Dance
Saison 2024 -2025

Coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Date de naissance :

Profession :

Activités

1 cours/semaine 240€ (Bien-être – Cardio – Danse)

Jour choisi

Méditation 100€ (1 fois par mois)

cours supplémentaire +100€ puis +80€ si 3^{ème} cours (impossibilité de faire 2 cours de Pilates)

Jour choisi

cotisation à l'association obligatoire 30€ par foyer

réduction d'un parrainage de 40€ par adhérente du 16/09/24 au 21/10/24

Nom du filleul(e).....

Pilates (Stéphanie/Gilles/Alejandra) Zumba (Alejandra/Raquel)

Afrocaribbean (Marlène/Kirikou) Dance kids (Julie) Yoga (Nathalie/Astrid)

Renfo Julie) Relaxation-méditation sonore (Séverine)

Pour être adhérent, il faut s'acquitter de la cotisation de 30€ et avoir réglé les cours pour lesquels l'adhérent est inscrit. Les frais (adhésion+cotisation) sont fixés en début de saison ; ils sont annuels et payables en septembre, dès l'inscription. Sont acceptés les chèques bancaires, virement et les espèces. L'engagement aux cours est définitif à compter du troisième cours, les deux premiers cours étant assimilés à une période d'essai.

Tout mineur devra être accompagné d'un adulte lors de l'inscription. La surveillance des mineurs n'est pas assurée en dehors des heures de cours.

L'association décline toute responsabilité concernant les objets/vêtements oubliés dans les salles.

Pour toute absence des professeurs moins de 3 jours : les cours ne seront pas rattrapés, au-delà ils pourront être reportés durant les vacances scolaires et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

L'association Move & Dance est assurée par le Crédit Mutuel garantissant une responsabilité civile. L'adhérent(e) devra avoir souscrit à une responsabilité civile individuelle.

Les informations de l'association sont plus souvent données sur un groupe what'app commun puis chaque cours à son groupe de messagerie pour les absences ou des informations précises liées au coach.

L'inscription est définitive, toute année commencée est due, aucun remboursement ne sera effectué. Ouverture des cours lorsque le minimum de 8 adhérent(e)s est atteint.

Les cours auront lieu du 16 septembre 2024 au 5 juillet 2025. Aucun cours les jours fériés et vacances scolaires mais possibilité de stages pendant les vacances scolaires si le nombre minimum d'adhérent(e)s est rempli.

Pour les cours de Pilates, Yoga, Cardio et Méditation, merci d'apporter votre tapis (aucun prêt ne sera effectué).

Pièces administratives à fournir

- Fiche inscription complétée
- 1 photo d'identité (aucune si adhérente de la saison 2023/2024)
- 1 chèque pour les cours (possibilité de payer en 3 fois)
- Si 2^{ème} cours, chèque de 100€
- 1 chèque de 30€ pour la cotisation à l'association par foyer
- 1 certificat médical datant de moins de 3 ans OBLIGATOIRE ou pour les anciennes adhérentes remplir le formulaire QS-Sport.
- Attestation de remboursement par votre Comité d'Entreprise ?
[] oui [] non
- Autorisation « droit à l'image » à lire et à signer
- Autorisation parentale, si mineur à signer

Move & Dance

Siège social : 3 avenue Villeneuve Lalande, 44100 Nantes

moveanddance44@gmail.com

www.moveanddance.net

Fabienne (Présidente) 06.98.70.20.31

Justine (Secrétaire) 06.76.21.94.25